

# Abdelkader Ouali : «Un rapport bientôt soumis au gouvernement»

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4091 - Mardi 7 février 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Meurtre du jeune étudiant Djamel

### L'auteur de l'assassinat se rend aux forces de sécurité

Page 24

Ré-adhésion du Maroc à l'Union africaine

# Ouled Salek : «Une nouvelle dynamique pour la cause sahraouie»

Page 2

### Des listes à confectionner, une cohésion à préserver

Par Mohamed Habili

**A**quelque trois mois des législatives, fixées pour le 4 mai, on comprend que les partis politiques soient absorbés, pour ainsi dire toutes autres affaires cessantes, dans l'opération peut-être la plus dangereuse pour leurs cohésions internes respectives, surveillant tous les cinq ans : la confection des listes électorales. Cette concentration semble pour le moment si grande que les médias n'ont que les partis boycottés à se mettre sous la dent, les autres étant bien trop occupés à choisir leurs candidats et à collecter les parrainages, tâches difficiles l'une comme l'autre, pour en plus avoir le cœur à répondre aux sollicitations des journalistes. A vrai dire, la confection des listes n'est pas délicate au même degré pour tous. Tout dépend à cet égard du nombre de sièges dont le parti concerné est crédité. Si ce nombre est relativement grand, cela veut dire qu'en son sein celui des candidatures le sera bien plus encore, peut-être le double ou le tiers du premier, pour chacun des sièges en jeu. Sur la base de ce critère, on comprend que ce soit le FLN, et dans un moindre degré le RND, qui soient pour l'heure les plus exposés à des troubles internes. A l'inverse, plus faibles sont les chances d'un parti de gagner beaucoup de sièges, plus faible aussi est pour lui le risque de voir le désordre, c'est-à-dire l'émeute, affecter ses rangs.

Suite en page 3

## Utilisation des moyens de l'Etat

# Les mises en garde de Derbal aux responsables-candidats



Parmi les missions de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), assurer «la non utilisation des biens et des moyens de l'État au profit d'un parti politique, d'un candidat ou d'une liste de candidats». Sur ce point, son président, Abdelouahab Derbal, a mis en garde contre toute utilisation des moyens de l'Etat par des responsables ou des ministres candidats durant la campagne électorale.

Lire page 3

Hamid Grine à Béjaïa

### «Les chaînes privées peuvent couvrir les rencontres des candidats»

Page 3

Maïssa Bey, Laredj, Sari, Zaoui, Stambouli, Mati...

### Les écrivains algériens à l'honneur au «Maghreb des livres» de Paris

Page 13

Pour «contrer les plans du Maroc»  
**L'UA a atteint un degré de maturité suffisant**

LE MINISTRE sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ouled Salek, a déclaré hier à Alger que l'Union africaine (UA) a atteint un degré de maturité et d'indépendance suffisant pour contrer les plans et tentatives du Maroc visant à porter atteinte à l'Acte constitutif de l'organisation panafricaine. «L'UA a atteint un degré de maturité et d'indépendance dans ses décisions lui permettant de contrer les plans et tentatives du Maroc d'attenter aux dispositions de l'Acte constitutif de l'organisation panafricaine», a indiqué M. Ouled Salek, lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade sahraouie à Alger, affirmant que «la majorité sinon tous les Etats africains s'attendent à ce que le Maroc s'engage au respect de ce qu'il a signé et ratifié (Acte constitutif de l'UA)». M. Ouled Salek a indiqué en outre que l'UA a décidé d'admettre le Maroc comme 55<sup>e</sup> Etat membre de l'Union suivant un «consensus parmi les Etats membres de l'UA», affirmant qu'«aucun vote n'a eu lieu comme tentent de le faire croire les médias marocains». Aussi, a ajouté le chef de la diplomatie sahraouie, «l'adhésion a eu lieu conformément à l'article 9 et l'article 29 de l'Acte constitutif de l'UA basé sur le respect des frontières héritées à l'indépendance et la non utilisation de la force pour l'acquisition de territoires, des principes sacro-saints». A présent, a-t-il soutenu, «il y un fait, c'est que le Maroc siège sous le même toit africain aux côtés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et le hasard a fait que la coordination entre les pays de la zone 5 de l'UA (Afrique du Nord), est assurée par la République sahraouie. C'est un fait accompli auquel le Maroc doit s'accommoder».

Si le cas contraire se présente, a averti M. Ouled Salek, «le Maroc n'aura pas à faire à la RASD, mais plutôt à un ensemble d'Etats et aux instances de l'UA». Après l'adhésion du Maroc à l'UA au terme du 28<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tenu les 30 et 31 janvier derniers à Addis Abeba, a fait remarquer Ouled Salek, «on assiste à l'ouverture d'une dynamique dont le Maroc n'aura aucun argumentaire à employer pour changer la position de l'Union vis-à-vis du Sahara occidental». «Même les pays qui le soutiennent ne seront pas en mesure de le défendre, partant du fait que le gouvernement marocain a ratifié et signé sans condition et sans réserve aucune l'Acte constitutif», a soutenu M. Ouled Salek.

R. N./APS

Ré-adhésion du Maroc à l'Union africaine

## Ouled Salek : «Une nouvelle dynamique pour la cause sahraouie»

■ «Le Maroc a accepté sans réserve et de manière solennelle toutes les conditions qui lui ont été imposées par l'ensemble des Etats de l'UA. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre et maintenant la seule arme est sa mise devant le fait accompli pour reconnaître la souveraineté de notre pays, comme cela se revendique depuis 1975 jusqu'à ce jour», a déclaré Ouled Salek.

Par Yacine Djaled

Après la réintégration récente du royaume marocain à l'Union africaine lors du dernier sommet de l'organisation, tenu le 30 et 31 janvier derniers, il a été question de la ratification de l'Acte constitutif de l'UA par ce dernier, c'est une nouvelle dynamique qui est en cours de route pour la cause sahraouie, a affirmé, hier à Alger, Mohamed Salem Ouled Salek, ministre des Affaires étrangères de la RASD. En effet, en adhérant à nouveau à l'Organisation des Etats africains unis, le Maroc est désormais dans l'obligation de faire des concessions par rapport à ses positions prises jusque-là envers la République du Sahara occidental, a laissé entendre, hier, son ministre des Affaires étrangères, M. Ouled Salek. «Le Maroc a accepté sans réserve et de manière solennelle toutes les conditions qui lui ont été imposées par l'ensemble des Etats de l'UA. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre et maintenant sa seule arme est uniquement sa mise devant le fait accompli pour reconnaître la souveraineté de notre pays, comme cela se revendique depuis 1975 jusqu'à ce jour», a-t-il déclaré. Pour ce qui est de l'application et du respect de ses engagements, le royaume du Maroc les tiendra-t-il ou pas ? S'exprimant sur le sujet, M. Ouled Salek a non seulement manifesté son optimisme quant à



PND.R.

la question, mais rappelé en même temps que de toute manière aujourd'hui la situation change pour le Maroc, puisqu'il a des comptes à rendre à tous les Etats africains, en plus de ceux des Nations unies et non juste vis-à-vis de la RASD. «Je crois que le Maroc s'est piégé lui-même», a-t-il souligné. Car même l'Union européenne, organisation qui l'a soutenu et lui a offert son appui durant des années, l'a également rappelé à l'ordre, lui disant que le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire marocain. C'est un Etat souverain avec des frontières claires et définies. Ajoutant qu'«il est clair que l'Etat marocain, tel que nous le connaissons avec ses manipulations et manœuvres

à duper l'opinion internationale concernant la légitimité de notre cause. Néanmoins, l'avenir nous le dira s'il a l'intention de reconnaître l'existence de nos frontières ou non». «Le fait que le roi du Maroc ait siégé lors du sommet africain à côté du président de la République du Sahara occidental, constitue un grand pas vers la reconnaissance de notre nation en tant que peuple souverain», a poursuivi, M. Ouled Salek. Par ailleurs, du côté marocain les choses ne semblent pas s'interpréter de la même manière, puisque pas plus tard qu'avant-hier, un haut responsable du gouvernement marocain a déclaré sur un plateau de télévision française que le Maroc ne reconnaîtra jamais l'existence

de la République sahraouie. En attendant que l'avenir nous le dise de manière exacte, ce qui est certain c'est que de nombreuses questions sont à poser concernant cette situation inédite que connaît le conflit entre les deux pays. Que se cache-t-il réellement derrière cette décision inattendue de la part du Maroc de ratifier l'acte constitutif de l'UA ? A-t-il cédé aux pressions internationales ? Ou est-ce juste une manière plus diplomatique de se positionner face au conflit ? L'évolution de la conjoncture géopolitique mondiale nous répondra sûrement à l'avenir.

Y. D.

20 millions d'hectares menacés

## L'Algérie tente de faire face à l'avancée du désert

Actuellement, le phénomène de désertification qui prend de plus en plus des proportions dramatiques, menace sérieusement l'Algérie. En 2009, des études du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) avaient révélé que 20 millions d'hectares situés en zones pastorales étaient menacés par la désertification et que 600 000 autres étaient considérés comme irrémédiablement perdus. Les spécialistes, pour qui le désert était en train d'avancer inexorablement, affirmaient qu'il était plus qu'urgent pour le pays de faire de la lutte contre la désertification sa priorité. Cette réalité a été réitérée par la directrice du CRSTRA de Biskra. Intervenant hier matin sur les ondes de la Radio nationale, Fatoum Lakhdari a tenu à alerter sur les conséquences sociales et économiques pouvant

résulter de cette situation, si des mesures pour y mettre un terme n'étaient pas rapidement prises. «La partie nord de l'Algérie, déjà fragilisée par des périodes de sécheresse récurrentes, est sujette à d'incessants feux de forêt pouvant, à terme, lui faire perdre une partie de son couvert végétal», a-t-elle déploré. Selon elle, la déforestation, le surpâturage et l'anarchie urbanistique constituaient les trois principaux facteurs ayant favorisé l'avancée du désert et contribué à la dégradation de notre couverture végétale en milieu steppique, en particulier, et l'accélération exponentielle de ce phénomène. Cette dernière a évoqué d'autres phénomènes qui ont contribué à l'élargissement de zones arides, notamment le changement climatique. Ainsi, les facteurs précurseurs de cette dégradation du milieu, déjà fragilisés par la séche-

resse, étaient imputables au facteur humain, à l'origine de la présence d'importants cheptels pâturant dans la steppe, «une tranche du territoire qui, a-elle-dit était la plus vulnérable aux dégradations qui lui étaient portées». Elle a relevé, à cet égard, que les cultures qui y étaient développées contribuent pour une large part à l'accélération de leur dépérissement, proposant d'engager des actions de sensibilisation en direction des éleveurs des zones pastorales, pour les amener à adhérer aux actions tendant à protéger ce milieu. La prise de conscience de l'Algérie quant à l'impératif de parer au phénomène de la désertification a donné lieu à de multiples actions. Dans les années soixante-dix, les pouvoirs publics ont mis en place le fameux programme du Barrage vert pour empêcher l'avancée du désert vers les régions agricoles

situées au nord du pays. Cependant, depuis, aucune autre action concrète n'a été menée pour lutter contre ce phénomène. L'invité a souhaité, dans ce sens, que les travaux puissent reprendre et se poursuivre dans la continuité. «Le plus important maintenant, c'est de tirer des leçons de l'expérience du Barrage vert, faire un véritable bilan de ce grand projet, évaluer le taux de réalisation de ses objectifs et étudier les zones où ce patrimoine a donné des fruits et les zones où ça n'a pas marché», a suggéré la directrice du CRSTRA. Toutefois, elle a estimé qu'il était possible de mener des actions réparatrices et de restauration des zones dégradées par les surpâturages, les labours non adaptés et les coupes illicites, à la condition de ne pas arriver à un stade d'irréversibilité.

Meriem Benchaouia

Utilisation des moyens de l'Etat

# Les mises en garde de Derbal aux responsables-candidats

■ Parmi les missions de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), assurer «la non utilisation des biens et des moyens de l'État au profit d'un parti politique, d'un candidat ou d'une liste de candidats». Sur ce point, son président, Abdelouahab Derbal, a mis en garde contre toute utilisation des moyens de l'Etat par des responsables ou des ministres candidats durant la campagne électorale.

Par Nacera Chenafi

Organisée par le Conseil de la nation hier, Abdelouahab Derbal, président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), a animé une conférence sur le thème de la transparence du scrutin. Il est revenu sur les prérogatives de cette instance, insistant sur son indépendance administrative et financière et le fait qu'elle ne soit pas conjoncturelle et non limitée aux élections législatives. Cette instance a un mandat de cinq ans et sera donc concernée par la surveillance des élections locales attendues pour novembre prochain et les présidentielles aussi. Parmi les missions de la HIISE, assurer «la neutralité des agents chargés des opérations électorales et la non utilisation des biens et des moyens de l'État au profit d'un parti politique, d'un candidat ou d'une liste de candidats». Ainsi, concernant, l'utilisation des moyens de l'Etat par les hauts responsables dont les ministres qui se portent candidats aux législatives, il a affirmé que cette utilisation est interdite par la loi, ajoutant que «quand un responsable présente sa candidature, il est tenu d'utiliser ses propres moyens». Pour Derbal, cette question a deux aspects, un juridique et autre moral. A ce propos, il dira : «Il se peut que son programme (le responsable) soit bien mais son attitude pourra tout effacer». Dans ce cadre, il a ajouté que dans notre pays il y a cette culture qui dit que le responsable «se sert et ne sert pas» avant de menacer : «Quand j'aurai des documents entre mes mains qui prouvent l'utilisation des moyens de l'Etat par un responsable candidat, je prendrai toutes les



Ph./D. R.

mesures stipulées dans la loi, en respect déjà pour la responsabilité de l'Etat».

En réponse aux questions de la presse, notamment la participation des ministres, dont probablement le ministre de la Justice, comme candidat aux législatives, il dira que «la candidature des ministres n'est pas une infraction à la loi». Au sujet du budget alloué à cette instance, il n'a pas donné le montant exact et s'est contenté de dire qu'elle a bénéficié de l'argent qu'il faut pour mener ses actions. Pour ce qui est de sa composante jugée insuffisante pour le contrôle notamment de l'opération de vote dans les vastes wilayas, selon Derbal la mission de son instance est plus large que le contrôle des élections sur le terrain. À ce propos, il dira qu'en l'absence de conscience, même mettre 22 millions de contrôleurs pour 21 000 électeurs ne protégera pas les élections. Dans ce

cadre, il a expliqué qu'il est prévu pour quelques wilaya d'augmenter le nombre de 8 à 10 ou 18, outre le recours à des notaires et huissiers de justice comme collaborateurs. Derbal relève aussi le problème d'actualisation des listes électorales notamment pour les nomades, dont un grand nombre ne déclare même pas les décès. Interrogé sur le choix des candidats, il a expliqué que son instance ne peut pas s'immiscer dans cette question, défendant qu'elle garde la même distance avec l'administration et les partis, ainsi que les médias. Pour Derbal, «si on est convaincu d'être dans une phase de transformation, il vaut mieux changer avec notre volonté que de changer sans notre volonté». Concernant le respect de l'éthique dans les discours des candidats et partis lors de la campagne électorale en vue des législatives, il a souligné que cette question ne relève pas des

prérogatives de son instance, affirmant que sa mission concerne trois étapes «avant, durant et après l'opération électorale». D'autre part, il a pointé du doigt la défaillance des intellectuels. Pour Derbal, ils ont un rôle de sensibilisation concernant la participation des Algériens aux élections. Il reconnaît implicitement les limites de son instance, affirmant que «la transparence des prochaines élections est une responsabilité de tout le monde», ajoutant que «l'instance ne peut pas couvrir tout le territoire national, car il est nécessaire d'impliquer les citoyens pour mieux surveiller». Auparavant, il y avait la Commission nationale de supervision (magistrats) et la Commission nationale de surveillance des élections (partis) lesquelles, selon lui, n'ont pas le même statut et prérogatives que son instance.

N. C.

Hamid Grine à Béjaïa

## «Les chaînes privées peuvent couvrir les rencontres des candidats»

«La haute instance nationale de supervision des élections législatives se réunira dans les jours à venir pour élaborer un planning de passage des candidats dans les médias», a annoncé le ministre de la Communication, Hamid Grine, hier à Béjaïa, où il était en visite de travail de deux jours, dont le deuxième a été consacré aux travaux de la conférence : «Connaître les médias : le citoyen a le droit à une information fiable». Cependant, il a précisé que «l'expression directe des candidats lors de la prochaine campagne électorale des législa-

tives du 4 mai sera exclusivement réservée aux médias publics» (Télévision et Radio nationales), et que les chaînes privées peuvent couvrir les rencontres des candidats mais «en respectant l'éthique, le droit de chacun et éviter la diffamation, l'insulte et l'injure». Hamid Grine a, par ailleurs, indiqué qu'il y a plus de 50 chaînes de TV qui diffusent dans le pays. Il a, ensuite, rappelé les instructions du Premier ministre sur la communication adoptée en fonction des objectifs, estimant qu'il faut éviter de trop parler pour être attendu et

entendu». Il a parlé aussi de la tolérance observée vis-à-vis des médias «tant que rien ne touche aux fondamentaux de l'Etat, et qu'il n'y a pas de dérapage». Au sujet de la communication institutionnelle, Hamid Grine a estimé que les ministres communiquent bien, ajoutant que beaucoup de journaux font honneur à l'Algérie par leur travail professionnel. Il a été élogieux envers la presse qui est, selon lui, «saine et patriote». Le ministre a inauguré, hier, une conférence sur le thème «Connaître les médias : le citoyen a le droit à une information

fiable». Cette rencontre entre dans la cadre d'une série de formations initiée par le ministère de la Communication à travers tout le pays. Le directeur de la radio Jil FM, Mourad Ouadahi, a choisi de parler des «réseaux sociaux : éthique et bonne pratique». Le conférencier a souligné l'explosion de l'utilisation des réseaux sociaux en Algérie, indiquant que Facebook compte 17 millions de comptes en Algérie sur les 1.8 milliards de compte dans le monde et 85% des utilisateurs possèdent des smartphones.

Hocine Cherfa

### LA QUESTION DU JOUR

#### Des listes à confectionner, une cohésion à préserver

suite de la page Une

Du moins théoriquement, parce qu'il se peut aussi que ce soit justement parce qu'il y a dans son cas fort peu de sièges à prendre que ses aspirants à la députation auront tendance à se les disputer avec d'autant plus d'âpreté. En poussant ce raisonnement à la limite, on peut imaginer un parti pour lequel il n'y aurait qu'un seul siège qui soit négociable. Dans ce cas, il n'est pas exclu que le spectre du désordre ne le cède tout compte fait en rien à celui qui habituellement pèse sur le FLN dans de pareilles circonstances et presque toujours s'abat sur lui. Faut-il en conclure pour autant que la cohésion d'un parti est bien mieux garantie si celui-ci n'a aucune chance de remporter ne serait-ce qu'un seul siège, dans les élections prochaines comme dans les autres ? Cela pourrait être le cas d'une formation qui ne serait composée que de véritables militants, au caractère trempé tous, acceptant le fait d'être minoritaires aussi longtemps que les circonstances ne leur seraient pas favorables. Mais tout autant, il faut bien le dire, celui d'une autre dont les militants ne sont pas moins fiables, mais non pas toutefois par la force de leurs convictions, mais par la foi aveugle qu'ils auraient dans leur leader. A partir de là, posons-nous la question : à quels types pourraient bien répondre les partis boycottés des législatives à venir, Jil Jadid et Talaïou El Houriyet ? Sont-ce des partis formés de militants déterminés ou de groupes de leurs chefs ? Difficile à dire. Il faut en être pour pouvoir en juger. Toujours est-il qu'une direction partisane qui n'a pas de sièges à faire gagner à ses membres les plus méritants, ou seulement à ceux d'entre eux qui en veulent le plus, ne peut plus compter que sur leur fidélité, autant dire sur l'amour, pour les tenir ensemble. D'autant que des législatives de mai aux suivantes, il n'y a pas moins de cinq ans, un intervalle de temps suffisamment long pour craindre des départs en masse et pire encore, un redressement. Il est vrai aussi que dans cinq ans, tout est possible, y compris le départ du président Bouteflika, la divine surprise. Or il est des partis pour lesquels il n'existe d'échéances dignes de ce nom que de cet ordre. Ce sont des outils au service exclusif de l'ambition présidentielle d'un homme. Si au lieu de législatives, le 4 mai prochain c'est une présidentielle qui était au programme, ni Jil Jadid ni Talaïou El Houriyet ne songeraient à les boycotter.

M. H.

Tizi Ouzou

# Une quarantaine d'automobilistes bloqués par la neige au col de Chellata

■ Même si certains se sont aventurés dans la zone en dépit des avertissements lancés par les autorités locales, d'autres empruntaient cette route dans les deux sens pour rentrer chez eux avant de se voir bloqués par les chutes de neige et de grêle accompagnées de fortes rafales de vent, à la surprise de tous.

Par Hamid Messir

Une quarantaine d'automobilistes ont vécu dimanche soir le cauchemar, se retrouvant bloqués par la neige à hauteur du col de Tizi Ichelladhène reliant les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa, situé à plus de 1 400 mètres d'altitude. Même si certains se sont aventurés dans la zone en dépit des avertissements lancés par les autorités locales, d'autres empruntaient cette route dans les deux sens pour rentrer chez eux avant de se voir bloqués par les chutes de neige et de grêle accompagnées de fortes rafales de vent, à la surprise de tous. Il était 16 heures quand les conditions se sont soudain dégradées. C'est le président de l'Assemblée populaire communale d'Illitène, Ouramdane Azzoug, qui a été le premier à donner l'alerte et à dépêcher les engins de sa municipalité pour porter secours aux

PH.D.R.



automobilistes piégés par la neige. Il a lancé un SOS aux communes situées dans la région. Outre les renforts venus des communes comme Bouzeguène, Iferhounène et

Chellata (Béjaïa), des éléments de la Gendarmerie nationale et de l'Armée nationale populaire (ANP) stationnés dans la zone ainsi que ceux de la Protection civile les ont rejoints pour leur

prêter main-forte et sauver les automobilistes du danger, d'autant qu'il faisait un froid glacial avec des températures au-dessous de 0 degré. Par ailleurs, la Protection civile a, dans un com-

munié, indiqué que dans le cadre de ses interventions face à la dégradation des conditions climatiques survenues dimanche, près d'une vingtaine d'opérations de secours ont été faites pour divers motifs. Dans le bilan communiqué par le même corps constitué, il est fait état de 7 interventions pour chute de câbles électriques, deux pour feu électrique, 7 pour chute et dégagement d'arbres, une intervention pour chute d'arbre sur le toit d'un logement de fonction de l'école primaire du village Maamar dans la localité de Draa El Mizan, pour effondrement du toit du siège ADE de Tizgirt et dégagement de 20 véhicules bloqués par la neige au lieudit col de Chellata sur le cw 253 et l'évacuation de deux personnes bloquées par la neige.

H. M.

## Situation de l'environnement

### Abdelkader Ouali : «Un rapport bientôt soumis au gouvernement»

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a annoncé hier à Blida qu'un rapport sur la situation du secteur de l'environnement sera bientôt soumis au gouvernement. «Ce rapport mettra en lumière les problèmes rencontrés par le secteur, avec des propositions pour les régler, tout en valorisant les nombreuses politiques concrétisées, sur le terrain, en matière de protection de l'environnement», a expliqué M. Ouali, à l'ouverture d'un colloque national sur le «Partenariat pour l'environnement». La «constitutionnalisation» du secteur de l'environnement est un «événement exceptionnel» que «peu de pays ont vécu», a souligné le ministre, estimant que ce fait est le «reflet de

l'importance suprême conférée à ce secteur par les autorités publiques» et ce, à travers notamment la création de sept institutions dédiées à ce sujet, dont l'Observatoire national de traitement du problème des déchets solides et l'Observatoire national de l'environnement. Le ministre a aussi souligné l'importance «croissante» de ce secteur, au fil des années, citant le nombre de lois dédiées à son organisation lesquelles sont passées d'une loi en 1983 à 12, actuellement. «Il est temps de mettre en application ces lois instituées au profit de l'environnement et d'exploiter les différentes structures créées à cet effet», a-t-il préconisé, estimant que la protection de l'environnement est une «responsabilité col-

lective» impliquant tous les organismes et entreprises publics et privés. Après avoir reconnu la difficulté de l'ancrage d'une culture environnementale dans la société, M. Ouali a estimé que cette tâche n'est pas «impossible, si tous le monde y met du sien», insistant sur le rôle du citoyen dans la réussite de cette démarche. Il a appelé, dans ce sens, les associations activant dans ce domaine, au nombre de plus de 2500 à l'échelle nationale, à multiplier les campagnes de sensibilisation et de volontariat pour le nettoyage des cités et leur embellissement. S'exprimant sur le thème de ce colloque, ayant vu la participation d'une centaine d'associations et de chercheurs dans le domaine environnemen-

tal, le ministre a déclaré que le contexte actuel et les nouveaux enjeux environnementaux nous imposent d'adopter une nouvelle méthodologie, basée sur la consécration d'un «partenariat entre les autorités publiques, les organisations de la société civile et les associations du domaine, dans un objectif de création d'un environnement propre et sain, susceptible de préserver la santé du citoyen et d'améliorer son cadre de vie». Cette rencontre a donné lieu à l'exposition de doléances des associations versées dans le domaine, parallèlement à l'examen des opportunités de développement d'un partenariat entre les autorités publiques et la société civile, avec la mise au point d'une feuille

de route et d'un plan environnemental opérationnel. Ce 3<sup>e</sup> et dernier colloque du genre, après ceux organisés en 2016 à Tlemcen et Sétif, verra la tenue de six ateliers axés sur différents thèmes liés, entre autres, à l'économie verte, à l'éducation environnementale et à la protection des ressources en eau. La rencontre se poursuivra aujourd'hui avec la programmation d'une visite du ministre aux nombreuses surfaces vertes créées dernièrement à travers la wilaya de Blida, ainsi qu'aux différents quartiers réaménagés, au titre de la mise en œuvre du partenariat entre les autorités de la wilaya, la société civile et les associations environnementales.

Yanis H./APS

## Pour développer l'agriculture en Algérie

### Chelghoum : «L'Etat soutient les investisseurs»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum, a indiqué lundi à Hassi-Messaoud (80 km Est d'Ouargla) que l'Etat soutenait les investisseurs pour promouvoir et développer l'agriculture en Algérie. «L'Etat apporte différentes formes de soutien aux investisseurs afin de leur permettre de concrétiser leurs projets et de contribuer au développement de l'agriculture en Algérie», a affirmé le ministre, lors de l'inspection d'une exploitation agricole dans la zone de Gassi-Touil, au deuxième jour

d'une visite de travail dans la wilaya. M. Chelghoum a salué, à l'occasion, les investisseurs pour les efforts fournis pour le développement de l'agriculture dans cette région saharienne, estimant, à ce propos, que la région «s'oriente, outre la production d'hydrocarbures, vers la diversification économique à laquelle aspire le pays, à travers des projets développés par de jeunes agriculteurs qui mettent en valeur des milliers d'hectares». Le fait positif constaté est la production de cultures stratégiques, notamment la céréaliculture et les cul-

tures fourragères, dans la région, dans le sillage des orientations de l'Etat visant la réduction de la facture d'importation de lait, a-t-il noté. M. Chelghoum a, à ce titre, exhorté les investisseurs à œuvrer à la diversification de la production agricole, en investissant notamment le créneau de production de blé tendre, actuellement importé par l'Etat en quantités jugées importantes. Le ministre a inspecté, dans cette région, l'exploitation de Banou-Messaoud, d'une superficie de 1 000 hectares, employant une cinquantaine de

travailleurs permanents et dédiée à la céréaliculture (blé dur), la phœniciculture et l'oléiculture. Il a, sur site, répondu favorablement à une doléance des propriétaires de cette exploitation pour l'extension de sa surface à 3 000 ha supplémentaires. Le ministre de l'Agriculture a visité, au terme de sa tournée de travail dans la wilaya, l'exploitation Ouled Ali Semaâ de 250 ha, consacrée à la production de céréales mais aussi de cultures fourragères dont une bonne partie est commercialisée dans les Hauts-Plateaux, avant d'appeler

les parties concernées à hâter la remise du titre foncier concernant une extension de l'exploitation à 250 autres hectares. La commune de Hassi-Messaoud compte trois périmètres agricoles, à savoir celui de Belhirane (5 000 ha), regroupant 18 exploitants dont 11 sont déjà opérationnels, le périmètre de Feidjet El-Baguel (1 050ha), exploité par 5 bénéficiaires, et celui de Gassi-Touil (19 500 ha) totalisant 78 investisseurs, dont 32 ayant entamé leurs activités.

Fella Ch./APS

Selon l'Office national des statistiques

# L'activité commerciale en baisse

■ Il est observé que la plupart des détaillants se plaignent de l'indisponibilité de certains produits. Plus de 85% des grossistes et près de 64% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits (matières premières, demi-produits, machines et matériels d'équipement) durant l'avant dernier trimestre de l'année écoulée...



Par Safia T.

L'activité commerciale a poursuivi sa baisse au troisième trimestre 2016 notamment dans le commerce en gros des matières premières, des demi-produits et des machines et matériels d'équipement, selon l'Office national des statistiques (ONS). Selon une enquête-sondage d'opinion menée par l'ONS auprès de 533 entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus), il est aussi observé que la plupart des

détaillants se plaignent de l'indisponibilité de certains produits. Plus de 85% des grossistes et près de 64% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits (matières premières, demi-produits, machines et matériels d'équipement) durant l'avant dernier trimestre de l'année écoulée. Il a également été relevé que près de 39% des grossistes et 24% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux de la droguerie,

quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie. Mais plus de 56% des grossistes et plus de 57% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, particulièrement ceux de l'agroalimentaire. Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés «plus élevés», selon 22% des grossistes et près de 82% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire, des textiles et des machines et matériels d'équipement, tandis que le reste des commerçants les ont jugés «stables». Par ailleurs, plus

de 90% des grossistes et 83% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que plus de 17% des détaillants, notamment ceux des matières premières et demi-produits, les ont achetés en deuxième ou troisième main. Le taux de satisfaction des commandes en produits est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 54% des grossistes et 59% des détaillants enquêtés, essentiellement de l'agroalimentaire, des textiles et de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie. Pour les prix de vente, ils ont été jugés «élevés» par rapport à ceux du 2e trimestre 2016, selon 66% des détaillants et 27% des grossistes, notamment pour l'agroalimentaire, les textiles et les machines et matériel d'équipement, tandis que le reste des commerçants les jugent «plus stables». En ce qui concerne le transport des marchandises, plus de 92% des détaillants et 40% des grossistes interrogés disposent de leurs propres moyens de transport, alors que plus de 18% de ces grossistes déclarent avoir rencontré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement. Quant à l'état de la trésorerie, il a été jugé «moyen» par plus de 89% des grossistes et plus de 76% des détaillants enquêtés, et «bon» par 22% des détaillants. En outre, près de 39% des grossistes et 59% des détaillants ont eu recours à des crédits bancaires, notamment les commerçants des drogueries, quincaillerie,

appareil électroménager et parfumerie et ceux des machines et matériel d'équipement. Une part de 87% des grossistes et plus de 30% des détaillants concernés n'ont pas eu de difficultés à contracter ces crédits.

S. T.

## Pétrole Le Brent ouvre la semaine à plus de 56 dollars à Londres

LES COURS du pétrole étaient stables hier en cours d'échanges européens après avoir clôturé la semaine précédente en hausse dans un marché rassuré par les données sur les baisses de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 56,77 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 4 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars gagnait 10 cents à 53,93 dollars. Les cours de l'or noir restaient à l'équilibre, ayant renoué avec leurs niveaux de fin décembre, les premières données indépendantes sur la production des pays qui se sont engagés à limiter leurs extractions semblant prouver qu'ils se sont tenus à leurs engagements. «Les acheteurs les plus optimistes se sont félicités de voir que l'Arabie saoudite (premier exportateur mondial) et son voisin, le Koweït, se démènent pour que l'accord soit respecté», a estimé un analyste. «Le résultat dans l'absolu, c'est une production qui excède l'objectif par 300 000 barils par jour, et qui dépasse la demande», a-t-il prévenu. A plus long terme, les analystes se demandent également si l'accord, trouvé sous la direction de l'Opep, sera renouvelé après les six premiers mois de l'année. «Si la production américaine devrait monter de façon visible dans les trois prochaines années, cela ne devrait pas suffire à compenser la baisse de la production de l'Opep», a estimé Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB, prévoyant donc que le cours du pétrole devrait graduellement augmenter pour atteindre 80 dollars le baril de Brent en 2019.

R. E.

## Assainissement du foncier agricole

# Nécessité d'achèvement de l'opération à travers le pays

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum, a mis l'accent, hier à Ouargla, sur la nécessité d'achever l'opération, en cours, d'assainissement du foncier agricole à travers le pays. «Il appartient d'achever l'opération d'assainissement du foncier agricole, en cours à travers les wilayas du pays, en vue de récupérer tout le foncier attribué dans le cadre de la concession agricole et non exploité», a affirmé le ministre lors de la visite du complexe avicole Tidjania, dans la commune d'Ain-El-Beida, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Ouargla. M. Chelghoum a indiqué, à cet égard, que cette opération d'assainissement du foncier agricole revêt un intérêt «particulier» et qu'il y a lieu de «finaliser, sans perdre de temps avec des investisseurs aventuristes». Il a appelé, dans le même cadre, à mettre à la disposition des opérateurs agricoles tous les moyens de soutien et leur accompagnement, notamment ceux investissant dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, en vue de développer les filières agricoles stratégiques, telles que la céréaliculture et les maraichages, dans le

sillage des grandes lignes de développement retenues par l'Etat pour l'impulsion et la diversification de l'économie nationale. Outre l'inspection de ce complexe avicole privé, occupant une surface de 7 hectares, le ministre s'est enquis d'un périmètre pastoral dans la zone de Bekrat où il a écouté des doléances de chameliers, liées notamment au manque de fourrages, avant d'appeler à la prise en charge des préoccupations de cette catégorie d'éleveurs. Il s'est enquis aussi d'une étude concernant l'élevage et les zones pastorales sahariennes, supervisée par le Commissariat au développement de l'agronomie en régions sahariennes (CADRS, Ouargla) et portant sur l'amélioration des conditions d'élevage à travers neuf wilayas sahariennes et 17 communes semi-sahariennes (steppiennes). M. Chelghoum a, par ailleurs, suivi un exposé sur les projets de la Conservation des forêts de la wilaya de Ouargla, avant de visiter le complexe aquacole privé «Dunes», localisé dans la commune de Hassi-Benabadallah, dans la périphérie de Ouargla. Opérationnelle depuis 2004, cette ferme aquacole, d'un financement de plus de 454 millions DA, offre une production

annuelle de près de 1 000 tonnes de poissons d'eau douce, notamment le poisson chat et le tilapia du Nil. Le ministre a mis à profit cette visite pour s'enquérir des activités aquacoles menées dans le Sud, à travers une présentation faite par la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Ouargla, qui couvre les wilayas de Ouargla, Laghouat, Biskra, El-Oued, Illizi et Ghardaïa. Le secteur de la pêche recense près de 32 projets en voie de lancement, versés notamment dans l'élevage aquacole en eau douce, de la crevette et des algues aquatiques, a-t-on fait savoir. M. Chelghoum a poursuivi sa tournée dans la wilaya de Ouargla par l'inspection, au niveau de la même collectivité, d'une exploitation de 200 ha, spécialisée dans l'oléiculture, notamment les variétés Chemlal, Sigoise, Arbequina et Arbosana, et dont le promoteur ambitionne de l'étendre à 1 000 ha avec création d'une pépinière. L'exploitation, qui a bénéficié d'un accompagnement technique assuré par deux techniciens espagnols, renferme également une huilerie d'une capacité de broyage et trituration de 15 quintaux par heure, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Salem K./ APS

## Mostaganem

# Le tramway livré à la fin du premier semestre 2018

■ Le projet du tramway de Mostaganem devra être livré à la fin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2018, selon le wali, Abdelwahid Temmar.

Par Hatem D.

Le wali a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'un délai de 12 mois supplémentaires a été accordé, à partir d'avril prochain, au groupement franco-espagnol chargé de la réalisation du projet. Le partenaire étranger, composé des entreprises française «Alstom» et espagnole «Corsan Isolux», avait demandé un délai de 20 mois pour renforcer les équipes et achever les travaux afin de livrer le chantier au premier semestre 2018. Cette décision a été prise lors d'une rencontre, tenue le 17 janvier dernier au siège du ministère des Travaux publics et des Transports, en présence des cadres du secteur, du wali de Mostaganem et des représentants du groupement franco-espagnol, a-t-on indiqué e même source. Un délai de trois mois (1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours) a été donné à ce groupement étranger pour relancer le chantier et reprendre les travaux. «En cas de non reprise du chantier, il sera procédé à l'annulation du contrat avec ce groupement» a menacé le wali, ajoutant qu'«une commission a été mise en place pour préparer des rapports mensuels sur l'avancement



des travaux du tramway». Abdelwahid Temmar a également indiqué qu'une réunion sera tenue prochainement avec les responsables du groupement étranger pour définir un nouveau calendrier de travail, sachant que le taux d'avancement du chantier a atteint les 50%. De son côté, le directeur régional des projets de tramways et des transports par câbles, Habib Bekhedda, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les travaux du chantier ont été relancés après la rencontre tenue en jan-

vier dernier, en présence des représentants du ministère des Travaux publics et des transports et du partenaire étranger. Le même responsable a assuré que le chantier fait l'objet d'un contrôle quasi-quotidien de l'état d'avancement des travaux par les services de la direction régionale et ceux de la wilaya durant la période retenue de trois mois pour la relance du chantier et le renforcement des moyens comme il a été décidé lors de la réunion de janvier. «En cas de nouveau retard, nous prendrons

les mesures réglementaires contenues dans le contrat», a prévenu le même responsable. Le chantier du tramway de Mostaganem devait être livré le 15 janvier 2017, comme le stipulait le contrat signé en août 2013 pour un montant total de 26,5 milliards DA. «Le non achèvement du projet est du aux retards dans la réalisation de travaux d'aménagement urbain et ronds-points devant apporter un plus au cadre de vie des citoyens ainsi que dans la réhabilitation de vieux-bâti au centre-ville de

Mostaganem», a précisé le wali. Le projet de tramway a généré 1 000 postes d'emploi durant sa phase de réalisation et 500 autres permanents durant sa phase d'exploitation. Le réseau s'étend sur 14,2 km et comporte 24 stations réparties sur deux lignes. La première reliera la zone «Salamandre» au pôle universitaire de Kharrouba en passant par le centre-ville, le vieux quartier de Tijdit et la faculté de médecine, sur une distance de 12,2 km. La seconde ligne reliera l'ancienne gare ferroviaire de Mostaganem à la nouvelle gare routière via les cités «5-Juillet» et «Benyahia Belkacem», sur une distance de 2 kms. Le projet comporte également la réalisation d'un centre de maintenance, un bloc administratif et un centre de contrôle et de pilotage. A la mise en service du tramway, 25 wagons seront exploités pour assurer 5 000 voyageurs par heure, indique-t-on. H. D./APS

## Boumerdes

## Plus de 3 000 dossiers d'investissement en attente de foncier

Plus de 3 000 dossiers d'investissement sont, actuellement, en attente d'un agrément pour bénéficier d'une assiette d'implantation dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris du wali. «Ces dossiers sont actuellement en étude au niveau des services concernés de la wilaya», a indiqué Abderrahmane Madani Fouatih à l'APS, en marge d'une visite de travail dans la commune de Beni Amrane, à l'est de Boumerdes, signalant une action d'assainissement du foncier déjà attribué aux investisseurs, à travers la wilaya, en vue de «répondre à la demande croissante exprimée en la matière». M. Madani Fouatih a fait, également, part de démarches en vue de la «création de grands pôles d'investissement spécialisés» au niveau de chaque wilaya du pays, suivant une stratégie visant la «valorisation des capacités propres à chaque région», a-t-il souligné. Il a expliqué que cette démarche vise

l'exploitation des énormes opportunités d'investissements encore non exploitées dans de nombreux domaines dont l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme et l'artisanat. Cette stratégie nationale connaît déjà un début de concrétisation à Boumerdes, à travers la création de la première zone d'activités dédiée aux métiers de la pêche et à l'aquaculture, à Zemmouri El Bahri, où des projets d'investissement sont actuellement en cours d'implantation, a ajouté le wali. Près de 660 demandes d'investissement, à Boumerdes, ont été examinées, entre septembre 2015 et septembre 2016, par la Commission locale d'étude et de financement (CLEF), qui en a agréé 125. Ces projets agréés ont été implantés au niveau d'un foncier global de plus de 67 ha, selon les responsables chargés de la CLEF, qui ont, aussi, rejeté 148 demandes d'investissement pour diverses raisons, dont le manque de

foncier, ou son incompatibilité avec l'activité désirée, au moment ou l'examen de 144 autres dossiers a été reporté pour complément d'enquête sur le foncier d'implantation visé. Avant 2015, la CLEF a examiné 157 autres dossiers d'investissement qui ont tous été agréés à l'implantation au niveau d'un foncier, à Boumerdes, par l'ex -Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) (actuellement dissout). Cette visite du chef de l'exécutif à Beni Amrane a donné lieu à l'inauguration d'un nouveau siège pour l'unité de la protection civile, ainsi que d'une maison de jeunes, outre l'inspection des projets d'extension du CFFA et de réalisation de 300 logements de différents types, en plus de la baptisation de nombreux établissements publics de la localité.

Lydia O./Agences

## Mascara

## Entrée en service de trois stations 4G

Trois stations de technologies de téléphonie et internet haut débit (4G) sont en service dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris du chargé d'information à l'unité opérationnelle de «Algérie Télécom» (AT). Deux stations sont opérationnelles depuis janvier dernier à Hachem et Mohammadia pour une capacité initiale de 1 600 lignes télé-

phoniques et internet, contribuant à l'amélioration des prestations d'AT, surtout que Hachem était dépourvue de ce genre d'équipements. La station de Hachem couvre la commune et les village avoisinants, alors que celle de Mohammadia couvre les quartiers supérieurs de la ville, le nouveau pôle urbain et des villages proches pour satisfaire la

demande croissante sur les services de téléphonie et d'internet 4G. Il a été procédé, au mois de février en cours, à la mise en service d'une troisième station à Tighennif d'une capacité de 800 nouvelles lignes, la deuxième du genre dans cette ville, qui enregistre une forte demande en téléphonie et internet 4G. Avec la mise en service des stations de

Mohammadia, Hachem et Tighennif, le nombre de stations de transmission de 4G exploitées est de 37 dans la wilaya dont 18 installées et mises en service en 2016. Le nombre d'abonnés au téléphone et internet haut débit 4G a atteint, dans la wilaya de Mascara, 17 000 dont 8 000 connectés au réseau en 2016. N. T.

## Oum El Bouaghi Étendre la superficie irriguée à 40 000 hectares à l'horizon 2019

L'EXTENSION de la superficie agricole irriguée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi va être portée à 40 000 hectares d'ici fin 2019, comparativement à celle de l'année 2016, estimée à 28 131 hectares, a-t-on appris du directeur-adjoint des services agricoles. Les deux grands périmètres irrigués de cette wilaya se situent dans les communes de Ksar Sbihi (1 970 ha) en cours d'exploitation, à Ouled Hamla (2 274 ha) dont le taux d'avancement des travaux d'aménagement a dépassé les 70%, a indiqué Ali Fenazi. Il a également précisé que le secteur de l'agriculture va être renforcé à la faveur de la mise en service, à l'horizon 2019, de plusieurs périmètres agricoles, notamment celui d'El Harmia à Ain Kercha (2 000 ha), celui de Boughrara Saoudi-Lefjouj (2 500 ha), Souk Naâmane (500 ha) et celui de Meskiana (2 000 ha). Une fois mis en exploitation, ces périmètres auront un impact positif sur l'économie locale, a-t-on souligné, affirmant que la wilaya d'Oum El Bouaghi a les ressources nécessaires pour fournir une production céréalière diversifiée. S'agissant de la création de postes d'emploi, ces surfaces agricoles devront générer des emplois permanents et saisonniers. R.R.

Libye

# Khalifa Haftar se tourne vers la Russie et les Etats-Unis

■ L'alliance entre la Libye, la Russie et les États-Unis, selon le maréchal Khalifa Belqasim Haftar, contribuerait grandement à l'éradication du terrorisme.

Par Lamia O.

Dans un entretien au JDD paru dimanche, le chef de l'Armée nationale libyenne qui contrôle l'est de la Libye, le maréchal Khalifa Haftar, se dit prêt à une alliance avec la Russie et les États-Unis pour éradiquer le terrorisme. L'homme fort de l'est de la Libye, le maréchal Khalifa Haftar, demande à la communauté internationale de laisser les Libyens gérer seuls leurs affaires et se dit prêt à une alliance avec les Américains et les Russes, dans une interview au Journal du dimanche parue le 5 février. «C'est aux Libyens de décider ce qui est bon pour eux. La communauté internationale ne devrait que soutenir ces déci-

sions», déclare-t-il à l'hebdomadaire. Le chef autoproclamé de l'Armée nationale libyenne (ANL) épingle au passage l'émissaire de l'ONU en Libye, l'Allemand Martin Kobler, qui tente depuis un an d'asseoir l'autorité du gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj à Tripoli. «Les Libyens n'aiment pas Kobler. Ils l'appellent le diable», affirme le maréchal Haftar. «La communauté internationale ne comprend pas la réalité de la situation. Elle dispose d'informations erronées et s'appuie dessus pour prendre des décisions inapplicables, mauvaises», ajoute-t-il. Khalifa Haftar se dit prêt à renouer son rival, le Premier ministre Fayez al-Sarraj, seul reconnu par la communauté internationale, à «une condition,



que sa tripotée de courtisans n'ait rien à dire». «Ceux qui soutiennent le gouvernement d'union

nationale sont très peu nombreux et ne sont intéressés que par l'argent», d'après lui. Fayez al-Sarraj a fait état fin janvier d'une prochaine rencontre au Caire avec Khalifa Haftar, qui est soutenu par l'Égypte.

reconnaissance survolent régulièrement le pays, Khalifa Haftar lui demande surtout du renseignement. «La France soutient politiquement des acteurs qui n'ont aucun pouvoir. Mais ça nous ira si nous recevons de l'aide en termes d'information et de renseignement», souligne-t-il dans le JDD. Ancien dignitaire du régime Kadhafi, le maréchal Khalifa Haftar est accusé par ses rivaux, en particulier les puissantes milices de Misrata (ouest), de vouloir instaurer un régime militaire en Libye. Il a déclaré la guerre aux groupes islamistes et radicaux qui sévissaient dans l'est libyen, en particulier à Benghazi, deuxième ville du pays à 1 000 kilomètres à l'est de Tripoli. L'Armée nationale libyenne a repris depuis une grande partie de Benghazi au terme de combats sanglants, mais ne parvient toujours pas à imposer son contrôle sur toute la ville, où des groupes jihadistes lui résistent toujours. L. O./RFI

## Messahel réitère la position de l'Algérie pour un règlement politique de la crise

LE MINISTRE des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, a réitéré à Alger la position constante de l'Algérie pour un règlement politique de la crise libyenne, en rappelant ses efforts continus loin de toute ingérence extérieure, a indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué. A l'issue d'une audience accordée à une importante délégation libyenne représentant le commandement de l'opération «Al Bounian El Marsous», composée notamment d'officiers supérieurs et conduite par son porte-parole, le général Mohamed Al Ghasri, M. Messahel a réaffirmé «la position constante de l'Algérie pour un règlement politique de la crise en Libye». Le ministre, a ajouté la même source, a rappelé les efforts continus de l'Algérie. «loin de toute ingérence extérieure», pour le règlement de cette crise. La visite de la délégation libyenne, qui ont fait un exposé sur les opérations militaires et la libération de la ville de Syrte, ont salué «le rôle actif et constant de l'Algérie en faveur de la solution politique dans le cadre de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015». «A cet effet, M. Messahel, a salué les succès enregistrés dans la lutte antiterroriste à Syrte, à Benghazi et dans d'autres localités de Libye», a conclu le

R. M.

## «Nous nous allierons à eux»

Le maréchal, qui s'est rapproché de la Russie (il a effectué une visite très remarquée en janvier sur le porte-avions russe Amiral Kouznetsov) se dit prêt à s'allier aussi avec la nouvelle administration américaine dans la lutte contre le jihadisme. «Si la Russie et les États-Unis se rapprochent dans le but d'éradiquer le terrorisme, cela peut nous aider. Nous allons serrer la main aux deux. Nous nous allierons à eux», a-t-il assuré. Quant à la France, qui soutient M. Sarraj mais a déployé une poignée de militaires aux côtés du maréchal Haftar et dont des avions de

Tunisie

## Grève générale des médecins spécialistes libéraux le 8 février

L'Union des médecins spécialistes libéraux (UMSL) a décidé une grève générale du secteur demain 8 février 2017, avec un sit-in devant le palais du gouvernement à la Kasbah le même jour à 10h, en blouses blanches. Cette décision a été prise à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de l'UMSL, tenue dimanche aux Berges du lac, à Tunis, et «concerne tous les cabinets privés et toute l'activité médicale à froid dans les laboratoires», selon Bassem Grissa, chargé de l'information à l'Union. «En revanche, les urgences seront assurées dans les cliniques avec un minimum de service médicalisé», a-t-il ajouté. Les revendications des médecins libéraux portent notamment sur le refus d'être sous l'emprise des sanctions pénales dans l'exercice médical, en insistant dans ce cadre sur la libération du médecin Slim

Hamrouni, placé en détention et accusé de faute médicale ayant entraîné la mort d'un patient à Gabès. Ils exigent, également, l'annulation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les prestations médicales et l'accélération de la mise en place de la loi sur la responsabilité médicale. Les 700 médecins qui ont assisté à cette assemblée extraordinaire ont, en outre, insisté sur l'importance de l'indépendance professionnelle, morale et financière du médecin. Ils appellent, dans ce sens, à la justice et l'équité fiscales, et à cesser «la stigmatisation exercée à l'encontre des médecins», exprimant leur refus catégorique de la mise sous tutelle du corps médical et de la pression fiscale. Le secrétaire général de l'UMSL, Faouzi Charfi, a évoqué dans ce cadre l'impératif de réviser la législation fiscale, citant les paragraphes 3 et 4 de l'article 31 de la loi

de finances 2017.

## Croissance de 5,6% des exportations en 2016

Les exportations tunisiennes ont augmenté l'an dernier de 5,6% pour atteindre 1,538 milliard de dinars (674 millions de dollars) après une baisse de 2,8% en 2015, selon des données du ministère de l'Industrie et du Commerce. Les importations ont également progressé (+5,3%) contre un recul de 5,7% en 2015. Le taux de couverture des exportations par les importations a évolué de 0,2 point pour se situer à 69,8% fin 2016 contre 69,6% en 2015. Le ministère a imputé cette relative bonne performance à la croissance de 13,9% des exportations des entreprises totalement exportatrices (contre +0,1% en 2015). A titre d'exemple, les exporta-

tions du secteur textile-habillement ont augmenté de 8,3% et celles des industries mécaniques de 27%. Toutefois, il pointe du doigt certaines défaillances au niveau des échanges commerciaux avec l'étranger, à savoir une hausse alarmante des importations de produits de consommation et de produits alimentaires, respectivement de 10,5% et 2,5%. Du côté des exportations, les produits agricoles et alimentaires ont affiché une courbe nettement décroissante (-23%), tout comme les exportations énergétiques (-17,3%). Ces chiffres officiels du ministère de l'Industrie et du Commerce montrent que la contribution des exportations à la croissance du PIB tunisien a reculé de 0,4% tout au long de l'année écoulée. Mais elle pourrait toutefois gagner 1,3% en 2017, selon des prévisions.

Halim T./Agences

## Afghanistan

## Record de victimes civiles en 2016, selon l'ONU

■ Avec l'intensification des combats et l'enracinement de l'EI en Afghanistan, 2016 s'avère de nouveau l'année la plus meurtrière pour les populations depuis que l'ONU a entrepris de recenser les victimes civiles en 2009.

Près de 11 500 civils ont été tués ou blessés l'an dernier, en augmentation générale de 3% en un an, dont un tiers d'enfants (plus de 3 500, en hausse de 24%), selon le huitième rapport de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua) qui l'a présenté hier.

«Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016, la Manua a recensé 11 418 victimes civiles (4 498 tués et 7 920 blessés)», selon le rapport.

A titre de comparaison, l'ONU en comptait moins de 6 000 lors de sa première édition en 2009. Au fil de bilans régulièrement en hausse, 24 841 civils afghans ont été tués et 45 347 blessés au total depuis cette date.

«Ce rapport révèle la cruelle réalité du conflit pour les hommes, femmes et enfants afghans qui année après année continuent de souffrir sans répit», a souligné le représentant spécial du Secrétaire général, Tadamichi Yamamoto, appelant

«toutes les parties à prendre des mesures immédiates concrètes pour protéger les civils». «Cessez les combats dans les zones peuplées et les espaces civils telles que les écoles, hôpitaux ou mosquées», a-t-il lancé. Le conflit ayant rattrapé l'ensemble des 34 provinces, la Manua a enregistré un nombre record de victimes dues aux combats au sol, ainsi que «le pire bilan pour les victimes des opérations aériennes depuis 2009», a souligné la directrice des Droits humains au sein de la Mission, Danielle Bell. Selon la Manua, les forces afghanes sont responsables de «43% des victimes». La stratégie du gouvernement afghan et des alliés occidentaux consistant à empêcher par tous les moyens les insurgés de s'emparer d'une capitale provinciale, les combats se sont resserrés en périphérie des centres urbains, dans des zones d'habitation. Les frappes conduites par les forces afghanes et américaines ont fait 590 victimes au sein de la popu-



lation dont 250 morts, près du «double» comparé à 2015. Les forces américaines ont reconnu le mois dernier avoir fait «33 morts et 27 blessés», lors de raids menés en «légitime défense» selon elles le 3 novembre dans le village de Boz-e-Qandahari, près de Kunduz. L'ONU avance de son côté le bilan de «32 tués, dont vingt enfants et six femmes et 36 blessés dont 14 enfants et neuf femmes» et cite un témoin : «J'ai entendu le bruit terrible de l'explosion, il y avait un trou dans le toit de ma chambre. Ma belle-fille criait: je me suis approchée, elle saignait, puis elle est morte. Sa fille de deux ans a perdu ses deux jambes». «Les témoins ont rapporté que les frappes avaient duré toute la nuit, empêchant les villageois d'aller chercher des secours», insiste le rapport. L'ONU attribue cependant la

grande majorité (61%) des victimes civiles aux «éléments anti-gouvernementaux», principalement les talibans mais aussi au groupe jihadiste État islamique (EI) dont le bilan des attaques a été «décuplé» en un an.

L'EI a tué 206 civils et blessé 690 autres dans des attentats ciblant la minorité chiite, principalement à Kaboul. La Manua évoque la possibilité de «crimes contre l'humanité» en raison du caractère professionnel de ces attaques. Sur l'année, le nombre des victimes civiles a augmenté dans cinq des huit grandes régions du pays avec un record pour le Sud (3 000 victimes dont 1 056 morts) qui comprend notamment la province très troublée du Helmand, première région productrice d'opium au monde, passée aux trois-quarts sous contrôle des talibans et théâtre de combats permanents,

même en hiver. Résultat: le nombre de civils tués ou blessés y a augmenté de 40% (164 morts et 333 blessés).

L'ONU mentionne également l'autre impact de la guerre sur les civils : les déplacements de population fuyant les combats. Au cours de l'année passée, plus de 623 000 Afghans ont dû quitter leur foyer, 30% de plus qu'en 2015, selon le bureau des affaires humanitaires (Ocha).

Cette situation dégradée s'est également traduite par de lourdes pertes dans les rangs des forces armées, en hausse de 35% sur l'année écoulée, avec près de 6 800 soldats et policiers tués et 12 000 blessés entre janvier et novembre.



## Points chauds

### Réquisitoire

Par Fouzia Mahmoudi

Si beaucoup de personnalités politiques, de quelques bords que ce soit, hésitent à se prononcer depuis quelques semaines sur l'affaire Fillon, c'est peut-être d'abord parce que beaucoup d'entre eux ont, comme l'ancien Premier ministre, des secrets qu'ils préfèrent garder cachés, mais aussi parce que cela aurait l'air de frapper un homme à terre, tant le candidat de droite a été assommé par la révélation des emplois fictifs supposés de sa femme et de deux de ses enfants. Pourtant, certains se risquent à l'exercice avec le possible retour de bâton qui existe dans ce type de cas délicat. C'est ainsi que François Bayrou, président du MoDem, invité cette semaine de l'émission «Le Grand Jury» sur la radio française RTL, a estimé que François Fillon n'avait «pas d'autre solution» que de se retirer de la course à la présidentielle. Selon le dirigeant centriste, l'affaire du Penelopegate, comme on la surnomme depuis quelques jours, constitue «une atteinte à la décence». A la question de savoir si le candidat de la droite devait se retirer, Bayrou, qui n'a pas encore exclu une quatrième candidature à la présidentielle, a répondu : «Les Français pensent, et je pense comme eux, qu'il n'a pas d'autre solution que celle-là pour retrouver un débat qui soit à la hauteur». Alors que la justice devra se prononcer sur les «arguments de droit», «il y a une chose que tous les Français savent : il y a eu atteinte à la décence», a ajouté le maire de Pau. Et de dénoncer : «On ne peut pas se présenter avec un programme qui demande des sacrifices à tout le monde, notamment ceux en bas de la pyramide, et on réserve les privilèges à ceux qui au contraire sont dans des situations protégées et de pouvoir». Celui qui avait déjà au début de l'année durement fustigé François Fillon après que celui-ci se soit décrit en «chrétien» lors d'un meeting politique, semble ainsi avoir peu d'estime pour celui qui a été choisi lors de la primaire de la droite et du centre aux dépens du grand favori des sondages, Alain Juppé. D'ailleurs, Bayrou avait chaudement soutenu le maire de Bordeaux, tant et si bien que parfois cela était apparu comme un fardeau au Premier ministre de Jacques Chirac, qui était accusé par le noyau dur des militants Les Républicains de frayer avec un traître, le président du MoDem ayant choisi de voter Hollande plutôt que Sarkozy à la présidentielle de 2012. Si Juppé venait finalement à remplacer Fillon pour la présidentielle, Bayrou renouvellerait son soutien au maire de Bordeaux, mais se réserve le droit de réfléchir à une éventuelle candidature de sa part si Fillon choisissait de se maintenir contre vents et marées. Reste à savoir si une éventuelle candidature du maire de Pau heurterait réellement la candidature du candidat de droite, ou si malgré ses illusions Bayrou n'est plus désormais qu'un accessoire médiatique qui est sorti du placard pour réagir

## Iran

### Importation de 149 tonnes de concentré d'uranium fourni par les Russes

L'Iran va recevoir aujourd'hui le dernier chargement de 149 tonnes de concentré d'uranium, fourni par la Russie, dans le cadre de l'accord nucléaire avec les grandes puissances, ont déclaré hier les responsables de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA).

«Le premier chargement est arrivé le 26 janvier par avion et le dernier arrivera demain mardi (aujourd'hui) (...) Au total 149 tonnes de Yellow Cake (concentré d'uranium) s'ajoutent aux réserves du pays», a déclaré hier Ali Akbar Salehi, le chef de l'OIEA à l'agence de presse Fars.

Il a ajouté que depuis l'entrée en vigueur de l'accord nucléaire avec les grandes puissances en janvier 2016, l'Iran avait «importé 210 tonnes de concentré d'uranium et envoyé en contrepartie à l'étranger de l'uranium enrichi à 3,5%» comme le prévoyait cet accord. Selon Behrouz Kamalvandi, le porte-parole de

l'OIEA, le concentré d'uranium a été importé depuis la Russie.

L'Iran a conclu en juillet 2015 un accord nucléaire avec les pays du groupe 5+1 (États-Unis, France, Royaume-Uni, Chine, Russie et Allemagne) mettant fin à plusieurs années de crises.

Avec cet accord, Téhéran a accepté de limiter son programme nucléaire, y compris son stock d'uranium faiblement enrichi à 300 kg, durant une période d'environ 10 ans en contrepartie de la levée d'une partie des sanctions internationales.

Le nouveau président américain Donald Trump a qualifié de très mauvais cet accord. Selon le vice-président américain Mike Pence, la nouvelle administration est en train d'évaluer sa pertinence pour prendre une décision.

Les responsables iraniens ont affirmé à plusieurs reprises leur détermination à développer l'industrie nucléaire malgré les menaces américaines. L'Iran

aura besoin de davantage de stock d'uranium pour faire passer son programme nucléaire à un stade «industriel», avait précisé en janvier M. Kamalvandi, ajoutant que Téhéran menait actuellement des travaux d'exploration à travers le pays pour découvrir de nouvelles mines d'uranium mais voulait aussi en importer de l'étranger.

Par ailleurs, l'Iran a annoncé fin janvier de nouveaux tests sur un nouveau type de centrifugeuses, appelé IR-8, vingt fois plus puissante que le modèle actuel (IR-1) pour l'enrichissement d'uranium.

Dans le cadre de l'accord nucléaire, l'Iran a accepté de limiter le nombre de ses centrifugeuses IR-1 à environ 6 000, mais est autorisé à développer le nouveau modèle IR-8 pour qu'il soit opérationnel dans un laps de temps de dix ans environ lorsque Téhéran pourra augmenter ses capacités d'enrichissement.





Maïssa Bey, Laredj, Sari, Zaoui, Stambouli, Mati...

# Les écrivains algériens à l'honneur au «Maghreb des livres» de Paris

■ Djamel Mati et Lynda Koudache, lauréats du Prix Assia-Djebar du roman 2016, sont invités à présenter leurs dernières œuvres aux côtés de Waciny Laredj, Mohamed Sari, Amine Zaoui, Maïssa Bey, Nadjib Stambouli, entre autres.

Par Adéla S.

Le 23<sup>e</sup> «Maghreb des livres», prévu les 18 et 19 février à Paris, met à l'honneur les lettres algériennes représentées par une vingtaine d'auteurs devant participer à ce rendez-vous littéraire annuel consacré aux auteurs du Maghreb, indiquent les organisateurs.

Des écrivains, essayistes et romanciers algériens figurent parmi plus de 120 auteurs de Tunisie, du Maroc, du Canada et

de Suisse, entre autres, invités à présenter leurs dernières œuvres, selon l'association «Coup de soleil», organisatrice de l'événement. Djamel Mati et Lynda Koudache, lauréats du Prix Assia-Djebar du roman 2016, sont invités à présenter leurs dernières œuvres aux côtés de Waciny Laredj, Mohamed Sari, Amine Zaoui, Maïssa Bey, Nadjib Stambouli, entre autres. Des lectures de textes d'auteurs algériens à l'instar de Malek Chebel, Nabil Farès, Hamid Nacer-Khodja (tous disparus en

2016) et Tahar Djaout font partie du programme de la 23<sup>e</sup> édition.

L'œuvre prolifique de l'écrivain et anthropologue des religions Malek Chebel, sera longuement évoquée lors d'une rencontre qui lui est consacrée.

Organisé depuis 1994, Le Maghreb des livres est un rendez-vous littéraire annuel qui réunit à l'Hôtel de ville de Paris auteurs et écrivains des pays du Maghreb et d'Europe. Le Maroc était à l'honneur de l'édition 2016. Lieu de débats et de réflexion sur la littérature, l'histo-



re et l'actualité du Maghreb, la manifestation culturelle propose des œuvres (romans, essais,

beaux livres, bande dessinée) d'auteurs maghrébins, selon ses organisateurs. A. S./APS

## Festival méditerranéen de Tétouan

### «Hizam» de Benamra à l'affiche

Le long métrage documentaire «Hizam», dernière production du réalisateur Hamid Benamra est programmé en compétition du 23<sup>e</sup> Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan (Maroc) prévu du 25 mars au 1<sup>er</sup> avril prochains, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Sorti en 2016, «Hizam», dernière autoproduction de Hamid

Benamra, aborde le thème de la féminité et du rapport au corps de la femme comme «refuge de l'homme et son miroir», ainsi que le regard porté, en France, sur les cultures maghrébines et orientales. Ce film est le fruit de 16 années de tournage durant lesquelles le réalisateur a «cueilli la grâce et la féminité de danseuses orientales», en suivant la danseuse et chorégraphe algé-

rienne Assia Guemra pendant ses cours de danse et ses spectacles.

Dans cette œuvre le rapport à l'exil et au regard étranger est également exploré avec le cinéaste et écrivain syrien Mohammad Malas. Cinéaste indépendant, Hamid Benamra avait pris part à un grand nombre de manifestations cinématographiques à travers le

monde avec «Bouts de vie, bouts de rêves» (2012), avant de sortir en 2015 «Rêveries de l'acteur solitaire» sélectionné à une dizaine de festivals. Sa dernière production «Hizam» avait été présentée pour la première fois au Festival international du film du Caire en novembre dernier. Pour cette 23<sup>e</sup> édition dont le programme n'a pas encore été dévoilé, les organisateurs ont

confié la présidence du jury du long métrage au cinéaste égyptien Youssry Nasrallah et celle du jury du film documentaire au réalisateur français Thomas Bauer. Créé en 1985 par la fondation éponyme, le Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan œuvre pour la promotion des œuvres traitant de l'art et de la culture dans un esprit méditerranéen. Kamel L.

## Festival du film africain de Louxor

### Trois films algériens en compétition

Trois œuvres cinématographiques algériennes sont programmées en compétition du 6<sup>e</sup> Festival du film africain de Louxor (Egypte) prévu du 16 au 22 mars prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Les courts métrages «Le voyage de Keltoum» de Anis Djaâd et «Kindil Al Bahr» de

Damien Ounouri ainsi que le long métrage documentaire «Tahqiq fel el djenna» (Enquête au Paradis), dernière œuvre de Merzak Allouache, seront en lice à cette 6<sup>e</sup> édition.

Récemment primée au 30<sup>e</sup> Festival international des programmes audiovisuels (Fipa) de Biarritz (France), «Tahqiq fel

el djenna», une production franco-algérienne, explore le phénomène de l'extrémisme religieux à travers l'histoire d'un groupe de journalistes qui mènent une enquête sur ce fléau étranger à la société algérienne.

«Tahqiq fel djenna» est programmé dans la section «Films de libérations» avec des œuvres

comme «Nasser's Republic» de l'Américain Michal Goldman, «Mali Blues» de l'Allemand Lutz Gregor ou encore «La révolution ne peut être télévisée» de la Sénégalaise Rama Thiaw. Dans la catégorie court métrage, «Le voyage de Keltoum», dernière œuvre de Anis Djaâd et «Kindil Al Bahr» de Damien Ounouri seront en lice avec «Maux d'elles» de Firoza Zahir Houssen (Madagascar), «Marabout» de Alassane Sy (Sénégal), «Kaleidoscope» de Martin Githinji (Kenya) ou encore «Agora» de Abdallah Yahya (Tunisie). Outre le Festival de Louxor, «Le voyage de Keltoum» est en compétition à la même période au 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) au Burkina Faso, au Festival du cinéma africain, d'Asie et d'Amérique latine de Milan (Italie), et au Festival international du court métrage de Taroudant (Maroc).

La compétition de la section long métrage de fiction compte onze œuvres en lice pour le grand prix. Fondé par l'auteur égyptien Sayed Fouad en 2012,

le Festival africain du film de Louxor vise à décentraliser les manifestations culturelles en Egypte et à soutenir le cinéma africain en encourageant la coopération et la coproduction, selon ses promoteurs.

En 2015, le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point) de Hassan Ferhani avait remporté le prix du Meilleur accomplissement artistique, un des trois prix de la catégorie, alors que «Rêveries de l'acteur solitaire» de Hamid Benamra avait reçu une mention spéciale du jury du même festival. Racim C.

### Constantine, capitale de la culture arabe Tous les chantiers seront relancés

**TOUS LES** chantiers programmés dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» et interrompus pour diverses raisons seront relancés, a assuré dimanche à Constantine le secrétaire général du ministère de la Culture, Smail Oulebsir. S'exprimant lors de la cérémonie officielle d'installation du nouveau directeur de wilaya de la culture, M. Oulebsir a affirmé que tous les chantiers lancés dans le cadre de cette manifestation culturelle, notamment ceux inhérents à la restauration du patrimoine et dont les travaux, mis à l'arrêt pour de multiples raisons, seront relancés à la faveur du vaste travail de consultation et de suivi effectué en collaboration avec les autorités locales. Ce dossier, que le Premier ministre suit de près, sera solutionné à la faveur des différentes dispositions techniques et administratives prises, a souligné le même responsable, notamment en matière d'étude de prix unitaire et de l'examen des contrats de réalisation au cas par cas, faisant part de «belles perspectives» pour réceptionner l'ensemble des projets mis à l'arrêt dans les meilleurs délais. Des décisions seront ultérieurement prises s'agissant des projets non encore lancés, a par ailleurs révélé le SG du ministère de la Culture, qui a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à faire rentabiliser toutes les infrastructures culturelles en optant pour des modes de fonctionnement modernes qui vont avec les tendances de l'heure. Dans ce sens, le même responsable a indiqué que des réflexions étaient en cours pour améliorer le rendement de la salle de spectacle Ahmed-Bey de Constantine dont la gestion avait été confiée temporairement à l'Office national de la communication et de l'information (ONCI). Aujourd'hui, à travers le monde, le spectacle n'est plus rentable, a estimé le même responsable, d'où l'urgence, a-t-il ajouté, de trouver de nouvelles solutions pour faire fonctionner ce type d'infrastructure culturelle en assurant les coûts de gestion et de l'entretien. K. L.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria**  
Jusqu'au 11 février 2017:  
Exposition «Couleurs en prose» de l'artiste peintre Mohamed Chaffa Ouzanni.  
**Galerie des ateliers bouffé d'art (Ben-Aknoun, Alger)**  
Jusqu'au 18 février 2017 :  
Exposition-vente de l'artiste photographe Mizo.



## Coup-franc direct

**Broos gifle Hannachi !**

Par Mahfoud M.

« **C** 'est un malade mental », « Je lui ai fait l'équipe et j'assume », sont autant de déclarations de Hannachi faites à l'encontre de l'actuel coach belge du Cameroun, Hugo Broos, qui vient de remporter la CAN, lorsqu'il était à la tête du staff technique de la JSK. Il disait ouvertement qu'il s'immisçait dans son travail car il voyait qu'il ne savait pas composer l'équipe idéale pour remporter un match. La suite on la connaît puisque le Belge s'en ira d'une manière fracassante, déclarant qu'il ne restera pas dans une équipe où le président tente d'imposer sa loi et ses idées. En passant ensuite par le NAHD, il verra à ses dépens comment des personnes lui mettront les bâtons dans les roues. C'est en rejoignant le Cameroun qu'il a pu faire son travail comme il le souhaitait, en mettant en place une équipe complètement rajeunie et des joueurs qui disputent la CAN pour la première fois. En remportant la CAN, il donne une gifle à Hannachi qui a montré ses limites de gestionnaire étant donné qu'il a la gâchette facile et change d'entraîneur comme il change de chemise. Le boss des Canaris a-t-il retenu la leçon entre-temps ? Non, il continue à n'en faire qu'à sa tête, avec des choix controversés et en naviguant toujours à vue. **M. M.**

Rugby

## Lancement du premier championnat national benjamins et minimes fin février

LE PREMIER championnat national de rugby benjamins et minimes filles et garçons sera lancé fin février, a-t-on appris du président de la commission nationale de développement du rugby au niveau de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Aissaoui Mohamed. Ce premier championnat sera composé de trois tournois régionaux qui auront lieu les mois de février, mars et avril dans trois régions (Est, Centre et Ouest) avec 21 clubs affiliés à la fédération, a-t-il indiqué. A l'issue de ces tournois, les meilleurs clubs en minimes et benjamins en filles et garçons disputeront, le mois de mai, la phase finale pour le titre national. Les rencontres seront disputées à huit joueurs pour les benjamins et benjamins et dix joueurs pour les minimes filles et garçons. Elles seront dirigées par 11 arbitres formés par la Fédération algérienne de rugby. Ce championnat de jeunes catégories constituera une pépinière de rugby-men en herbe pour préparer la relève pour l'avenir des clubs algériens, a-t-il estimé.

## Tournoi ITF juniors Mehdi-Bouras de Tennis 25 pays étrangers au rendez-vous

VINGT-CINQ pays étrangers, plus l'Algérie, devraient participer au tournoi ITF juniors Mehdi-Bouras, du 12 au 18 février au Tennis Club d'Hydra (Alger), ont indiqué dimanche les organisateurs. Il s'agit de : Tunisie, Egypte, Portugal, Italie, Maroc, Grande-Bretagne, Espagne, République tchèque, France, Oman, Allemagne, Colombie, Canada, Togo, Namibie, Côte d'Ivoire, Ile Maurice, Madagascar, Nigeria, Finlande, Hongrie, Roumanie, Cameroun, Suisse, Russie et Algérie, pays hôte de ce tournoi international, dédié à la mémoire de l'ancien international junior Mehdi Bouras, décédé en 2013 à l'âge de 24 ans. « L'Algérie sera représentée par 17 athlètes : 13 garçons et 4 filles », a détaillé dans un communiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT), coorganisatrice de ce tournoi avec le Tennis Club d'Hydra. Les qualifications se dérouleront les 12 et 13 février, alors que le tableau final débutera le 14 du même mois. Salah Bouzidani sera le directeur de ce tournoi, devant être officié par le juge-arbitre algérien Hakim Fatah, détenteur d'un « silver badge » et qui dirigera les deux tableaux : simple et double. Ce tournoi sera suivi d'un autre tournoi international juniors, prévu du 19 au 25 février au Tennis Club « les Palmiers » de Ben Aknoun (Alger).

Voile

## Le CN Tipasa haut la main

LE CLUB Nautique de Tipasa (CNT) s'est emparé de la première place du classement national des clubs de voile, en récoltant 2639 points pendant l'année 2016, soit 615 de plus que l'AN Alger-Plage (27/2024 pts), au moment où l'EV Mostaganem complète le podium avec 1884 points, selon les résultats publiés par la Fédération algérienne de voile (FAV). Derrière ce trio de tête, deux clubs de la même ville se sont emparés des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> places, à savoir la JS Marsa et le CN Marsa, respectivement avec 1790 et 1552 points. Plus bas dans le classement, le FUN Gliss a pris la 6<sup>e</sup> place avec 1347 points, suivi du CAP Falcon (77/1311 pts) et du CRB Tipasa (87/1286 pts). Le Top 10 de ce classement national 2016 a été complété par l'ARBE Marsa (97/1206 pts) et le NRB Hammamet (107/1184 pts).

# Ligue I Mobilis (19<sup>e</sup> journée)/Matches avancés Le MCA et la JSK en appel

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, le Mouloudia d'Alger, sera à l'épreuve du Nasr Hussein-Dey lors du match avancé qui les opposera ce mardi au stade du 5-Juillet d'Alger pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée du championnat, tandis que la JS Kabylie affrontera, au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi, la formation de l'Entente de Sétif.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que ces matches ont été avancés pour permettre aux deux clubs, le MCA et la JSK, de disputer leurs deux premiers matches comptant pour la Coupe de la Confédération africaine, le week-end prochain. Ainsi, le Mouloudia qui reste sur une belle victoire à l'extérieur de ses bases face au CA Batna, se présentera avec une grande volonté pour tenter d'enregistrer un autre succès dans ce derby qui l'opposera au NAHD. Le Doyen ne souhaite pas enregistrer un autre faux pas qui lui fera perdre son fauteuil de leader. Déjà battu lors de son premier derby face à l'USM El Harrach, le Mouloudia souhaite remporter ce second match et conforter sa place. Les Sang et Or, qui restent sur une défaite face à l'USM Bel-Abbès, souhaitent se refaire une santé, et feront tout pour remporter les trois points du succès. Les Nahdistes



Le Mouloudia pour remporter son premier derby

qui s'étaient inclinés chez eux ne désirent pas enregistrer une autre contre-performance et se donneront à fond pour réussir au moins le nul. Dans l'autre match avancé, la JS Kabylie qui a été battue par l'USM El Harrach lors de la précédente journée, reçoit l'Entente de Sétif avec la ferme intention de remporter les trois points du succès. Les Canaris se présenteront sans leur entraîneur Hidouci, limogé par le président Hannachi, ce qui est déjà un han-

dicap. Malgré cela, les coéquipiers du gardien Asselah feront tout ce qui est en leur pouvoir pour l'emporter, même si ce ne sera pas une sinécure face à une formation de l'ESS qui est dans une belle dynamique. En effet, les gars des Hauts-Plateaux ont battu l'OM lors de la précédente journée, pointent désormais à la deuxième place et ne souhaitent pas lâcher sans aucun doute. **M. M.**

CAN 2017

## Cinquième titre pour le Cameroun

Quinze ans après leur dernier sacre, les Lions indomptables du Cameroun règnent à nouveau sur l'Afrique du football. Grâce à leur victoire sur l'Egypte (2-1), la nation la plus titrée avec sept trophées et leur bête noire, les Camerounais ont récolté dimanche soir un 5<sup>e</sup> titre continental à Libreville (Gabon). C'est le triomphe de l'effectif emmené par le Belge Hugo Broos, sans stars et rajeuni en prévision de la CAN 2019 organisée à domicile, incarné par le gardien Fabrice Ondoa ou le milieu offensif Christian Bassogog (21 ans). « On a un groupe d'une force incroyable », dira le capitaine Moukandjo au micro de BelN. On a montré du caractère pour

revenir ainsi au score. Je suis l'homme le plus heureux du monde... ».

### Le chef-d'œuvre d'Aboubakar

Pourtant, les Pharaons posent la première pierre par Elneny (1-0, 22<sup>e</sup>). Excentré côté droit, Salah sert intelligemment Elneny, un peu oublié dans la surface camerounaise. En dépit de l'angle fermé, le milieu d'Arsenal surprend Ondoa au premier poteau. Malhabiles en première période, les Lions se rebiffent après la pause. Nkoulou remet les deux équipes à égalité d'une tête magistrale plein axe, à la suite d'un centre du Lorientais

Moukandjo de la gauche (1-1, 59<sup>e</sup>). Après quoi, les Lions mettent leur patte sur la partie, à la faveur de l'entrée en jeu de l'attaquant Aboubakar et multiplient les coups de griffe. C'est justement l'attaquant du Besiktas qui paracheve le triomphe camerounais par un but magnifique : amorti de la poitrine, contrôle par-dessus la tête du défenseur et reprise du pied droit (2-1, 88<sup>e</sup>). Voisin du Gabon et très présent dans le stade, le Cameroun est en liesse. « C'est la victoire du collectif », dit Aboubakar. Le plus important, c'est de donner de la joie à tout ce monde... ».

## Championnats méditerranéens de lutte

## Les Algériens (juniors, seniors et U-23) se préparent

LES SÉLECTIONS algériennes masculines et féminines de lutte (juniors, seniors et U-23) effectueront à partir d'aujourd'hui un stage au Centre de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger), en prévision des championnats méditerranéens, prévus du 9 au 12 mars à Alger, a-t-on appris de la Fédération algérienne des luttas associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjada Maazouz, Zeghdane Messaoud (lutte gréco-romaine), Aoune Fayçal (lutte libre) et Salim Chami, a convoqué 24 athlètes seniors dont 6 dames pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au

21 février. Pour les catégories des juniors et U-23, 32 athlètes garçons ont été convoqués par le staff technique. Les sélections algériennes de différentes catégories ont entamé le 4 octobre dernier le programme de préparation établi par la direction technique nationale en prévision des prochaines échéances sportives

inscrites au titre de cette nouvelle saison. Pour rappel, le Comité méditerranéen de lutte (CML), réuni le 20 novembre dernier à Madrid en assemblée générale ordinaire puis extraordinaire, a attribué à l'Algérie l'organisation des prochains championnats méditerranéens juniors, seniors et U-23.

### Coupe d'Algérie (catégories jeunes) Tirage au sort ce mardi

LE TIRAGE au sort de la Coupe d'Algérie de football (catégories jeunes) est prévu aujourd'hui au siège de la Fédération algérienne (Faf) à Dely Brahim (Alger). « La commission de la Coupe d'Algérie informe les clubs qualifiés aux 1/8<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie des catégories jeunes (U15, U17, U18, et U20), que la cérémonie du tirage au sort aura lieu le mardi 7 février à 14h00 », a indiqué la Ligue professionnelle (LFP) sur son site.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

M'sila

## Deux morts suite à un effondrement à Djebel Messaâd

**DEUX PERSONNES** de la même famille, âgées de 35 et 52 ans, résidant à Chiha, dans la commune de Djebel Messaâd (M'sila), sont mortes suite à un effondrement de sol, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile de la wilaya. La même source a précisé que l'accident a eu lieu suite à une opération de forage près de l'une

des rives de l'oued Chiha, à Djebel Messaâd, causant un effondrement qui a enseveli les deux victimes. Aussitôt alertés par les citoyens, les éléments de la Protection civile se sont déplacés sur le lieu de l'accident pour extraire des décombres les corps des deux victimes, avant de les transférer à la morgue de l'hôpital d'Ain El Melh.

Monoxyde de carbone/ Alger

## Décès de trois personnes par asphyxie à Climat-de-France

**TROIS PERSONNES** sont décédées par asphyxie suite à l'inhalation de monoxyde de carbone dans la commune de Oued Koreich (Alger), selon un bilan des dernières 24h de la Protection civile. «Trois personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile

à Climat-de-France, dans la commune de Oued Koreich», précise la même source. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins d'urgence à trois autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage d'une habitation dans la wilaya de Guelma. K. L.

Béni Maâouche/ Béjaïa

## Les parents d'élèves s'élèvent contre les carences de l'établissement

**LE LYCÉE** Slimane-Boukidar de Béni Maâouche est paralysé depuis hier par une grève des élèves. La décision a été prise par les parents d'élèves qui ont retenu leurs enfants à la maison pour protester contre les carences auxquelles fait face cet établissement depuis des années. Selon des parents d'élèves, le lycée manque de personnel administratif, de nettoyage, cantine, etc. La cantine fonctionne avec un cuisinier qui ne peut pas préparer des repas chauds aux élèves. «Des rapports ont été adressés à la direction de l'Education, l'APC, la daïra et la wilaya, mais rien n'a été entrepris pour améliorer les conditions de scolarité de nos

enfants, d'où le recours à cette action pour attirer l'attention des responsables concernés», ajoutent-ils. Plusieurs établissements sont en grève depuis mercredi dernier pour protester contre le retard accusé dans le versement des salaires, primes de scolarité, rappels des avancements. La grève est initiée par le CTE/UGTA, ex-SETE. «Nous avons passé un accord avec la Direction de l'éducation pour le versement des salaires et la régularisation des situations financière et administrative avant le 10 de chaque mois, mais il n'a pas été respecté», nous dit un syndicaliste. H. C.

Intempéries au nord du pays

## Les rafales de vent causent de sérieux dégâts

**E**ffondrement de murs et de toitures d'habitation, déracinements d'arbres, véhicules abîmés et des personnes blessées, autant de dégâts causés par les fortes rafales de vent qui soufflent sur les régions nord du pays. Le vent a fortement soufflé durant les dernières 24 heures, continuant principalement en matinée à faire des dégâts un peu partout dans le pays. Ces rafales de vent qui ont balayé les régions du nord du pays depuis dimanche ont eu des conséquences regrettables dans plusieurs régions. Ces puissantes rafales de vent, de presque 80 km/h par endroits, ont nécessité une douzaine d'interventions des éléments de la Protection civile un peu partout dans le nord du pays. Selon un bilan de la Protection civile, des personnes sont

blessées suite à l'effondrement de toitures d'habitation où à la chute de murs. Aussi, de nombreuses branches d'arbres n'ont pas résisté aux violents assauts du vent. Les dégâts ont touché plusieurs wilayas, selon le même bilan. Dans la wilaya d'Alger, deux effondrements ont été enregistrés, à savoir un mur de clôture d'un parking à la rue des frères Merrakchi, dans la commune de Belouizdad, ainsi que l'effondrement de la toiture de trois habitations précaires au lieu-dit El Eddoum dans la commune de Bordj el Kiffan, selon le même source. Toujours dans la wilaya d'Alger, les éléments de la Protection civile ont effectué 22 interventions suite aux chutes et déracinements d'arbres, causant des blessures légères à deux personnes dans les

communes d'El Harrach et des Eucalyptus.

Dans la wilaya d'Oran, deux personnes ont été légèrement blessées suite à l'effondrement d'un mur extérieur d'une mosquée dans la commune de Kemine, selon la même source, précisant que les victimes ont été traitées sur place. A la place Gambetta (Oran), deux autres personnes ont été légèrement blessées après la chute d'un madrier sur un véhicule. Dans la wilaya de Médéa, 13 interventions des éléments de la Protection civile ont été effectuées suite aux chutes et déracinements d'arbres dans plusieurs communes, alors que deux personnes ont été légèrement blessées après l'effondrement d'une toiture d'une habitation au lieu-dit Chelaala. Dans la wilaya de Tizi

Ouzou, deux effondrements de toiture ont été enregistrés dans les communes de Draa El Mizan et Tiggirt sans faire de victimes, rassure la même source, ajoutant que quatre interventions ont été effectuées après le déracinement d'arbres dans les communes de Tizi Ouzou, Irdjen et Azzefoun. Par ailleurs, dans la wilaya de Béjaïa où plusieurs arbres ont été également déracinés à cause des fortes rafales de vent, le bilan de la Protection civile fait état d'une personne blessée suite à la chute d'un panneau publicitaire à proximité de la gare routière de la commune de Béjaïa. L'effondrement partiel d'une toiture d'un chalet à Béjaïa a causé des blessures à une personne dans la commune de Oued Ghir.

Louiza Ait Ramdane

## Le Cameroun remporte la Coupe d'Afrique



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Meurtre du jeune étudiant Djamel

## L'auteur de l'assassinat se rend aux forces de sécurité

■ Ses parents l'ont convaincu de mettre fin à sa cavale qui dure depuis la nuit du meurtre. Le mis en cause A.N. (32 ans) sera présenté devant le parquet une fois les investigations achevées.

Par Hamid M.

**L'**auteur présumé du meurtre de l'étudiant H. Djamel, en début de soirée du vendredi dernier à Tizi Ouzou, s'est rendu aux forces de sécurité hier matin, avons-nous appris auprès de la Sûreté de wilaya. Selon les indications fournies par la même source, ses parents l'ont convaincu de

mettre fin à sa cavale qui dure depuis la nuit du meurtre. Le mis en cause A.N. (32 ans) sera présenté devant le parquet, une fois les investigations achevées. A rappeler que le jeune H. Djamel avait été agressé à l'arme blanche, vendredi vers 21 heures, à hauteur de l'immeuble Kessi, en face de la résidence universitaire Hasnaoua. Admis

aux urgences du CHU Nédir-Mohamed, le jeune étudiant âgé de 22 ans a succombé à ses graves blessures peu de temps après. S'agissant des circonstances exactes et du mobile du crime qui a plongé tout Tizi Ouzou dans l'émoi et la consternation, aucune information n'a filtré pour le moment. H. M.

Béjaïa

## Deux casernes pour terroristes détruites par les forces de l'ANP

**D**eux casernes pour terroristes ont été détruites dans une opération de ratissage, menée dimanche à Béjaïa par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué lundi hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Béjaïa, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit le 5 février 2017, deux casernes pour terroristes», précise le MDN. Par ailleurs, dans le cadre de la

sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à El Oued, Relizane et Tlemcen, six narcotrafiants et saisi une quantité de kif traité s'élevant à deux quintaux et quarante deux kg, ainsi que 10 930 unités de différentes boissons et trois véhicules», alors qu'un autre détachement de l'ANP «a saisi lundi 6 février 2017, à Djebel Antar, wilaya de Bechar, une quantité de 175 kg de kif traité». A Tamanrasset et Bordj Badji

Mokhtar, «des détachements de l'ANP ont intercepté des contrebandiers à bord de quatre camions et deux véhicules tout-terrain et saisi 38 tonnes de denrées alimentaires, 4 000 litres d'huile de table, 4 628 unités de médicaments, 11 520 unités de produits détergents, 4 350 litres de carburant et détecteurs de métaux». En outre, «d'autres détachements ont arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Ghardaïa, Tlemcen et Béchar 47 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut la même source. Hani Y.